

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-28

Logement social - Opération ' Le Clos du Fief Joly ' -
Approbation d'une convention à intervenir entre la Ville de
Niort, Immobilière Atlantic Aménagement et la Communauté
d'Agglomération du Niortais

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Développement Urbain et
Habitat**

**Logement social - Opération « Le Clos du Fief Joly »
- Approbation d'une convention à intervenir entre la
Ville de Niort, Immobilière Atlantic Aménagement et
la Communauté d'Agglomération du Niortais**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

En application du PLH communautaire 2016-2021, la SA d'HLM Immobilière Atlantic Aménagement a sollicité auprès de la Ville de Niort l'octroi d'une subvention de 34 500 € pour la réalisation de l'opération « Le Clos du Fief Joly » comportant 5 logements locatifs sociaux (PLUS) et 2 logements locatifs très sociaux (PLA-I).

Les logements ont été acquis par Immobilière Atlantic Aménagement auprès de la société Planet Immobilier sous forme d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA).

Pour le financement et la réalisation de cette opération, les engagements respectifs de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et d'Immobilière Atlantic Aménagement sont fixés dans une convention tripartite. Cette convention intègre les dispositions relatives aux garanties d'emprunts, approuvées en Conseil d'Agglomération du 17 octobre 2016.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'octroi d'une subvention à Immobilière Atlantique Aménagement d'un montant de 34 500 € pour la réalisation de l'opération « Le Clos du Fief Joly » ;
- approuver la convention tripartite fixant les engagements respectifs de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et Immobilière Atlantic Aménagement ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT